

Décentralisation au Togo : Quid de la collaboration entre élus locaux et citoyens ?

Dépêche No. 578 d'Afrobarometer | Koffi Amessou Adaba

Résumé

La décentralisation est toute reconnaissance d'autorités infra-étatiques distinctes de l'État et possédant une personnalité juridique propre bien que secondaire (Chabrot, 2018). Il s'agit d'un transfert de fonctions publiques de niveau central – administrative, politique ou fiscale – aux niveaux plus bas de gouvernance (Felber, Müller & Djiré, 2007 ; Crawford & Hartmann, 2008 ; Nanako, 2018). La forme actuelle la plus courante de la décentralisation territoriale se réfère à l'exercice des compétences locales transmises par le gouvernement central aux autorités territoriales élues (Faure, 2016 ; Samson & Houessou, 2018 ; Gnamatchi, 2020).

A l'instar des autres pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, au Togo, la décentralisation territoriale n'est pas un fait nouveau (Amlalo, 2007 ; Awesso, 2012 ; Héchéli, Yenkey, Atchou, & Breuer, 2017 ; Nanako, 2018). La première constitution togolaise dispose que « la République togolaise, une et indivisible, reconnaît l'existence des collectivités territoriales. Ces collectivités sont les circonscriptions et les communes ». Ces mêmes dispositions sont maintenues dans les constitutions de mai 1963, de 1980 et de 1992.

Avec la création de nouvelles communes et la tenue des élections municipales de juin 2019 permettant d'avoir des élus locaux pour la troisième fois depuis plus de 30 ans, la dynamique de participation à la vie politique au niveau local suscite de l'intérêt. Les données du Round 9 des enquêtes d'Afrobarometer au Togo permettent de répondre aux questions ci-après : Comment évolue la collaboration entre les citoyens eux-mêmes au niveau local d'une part et celle entre eux et leurs élus locaux d'autre part ? Quelle est la contribution de la décentralisation au développement local du point de vue des citoyens ?

Il ressort une faible participation communautaire des Togolais. Peu d'entre eux pensent que les élus locaux font souvent de leur mieux pour écouter ce que les citoyens ont à leur dire, et la majorité des Togolais ne les contactent jamais pour une affaire communale.

Sur une note positive, les élus locaux bénéficient plus de la confiance des citoyens qu'il y a cinq ans et sont aussi moins perçus comme étant impliqués dans les affaires de corruption. La performance des élus locaux est approuvée par les citoyens, qui estiment que la décentralisation améliore leur vie de tous les jours dans les domaines tels que la propreté des routes et des marchés et le ramassage des ordures. Mais la majorité des citoyens ne sont pas convaincus que la décentralisation ait amélioré leur participation à la vie politique ou contribué à la consolidation de la démocratie dans le pays.

Enquête d'Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Huit rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 39 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2022) sont en

cours. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Togo, conduite par le Center for Research and Opinion Polls (CROP), s'est entretenue avec 1.200 adultes togolais en mars 2022. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Togo en 2012, 2014, 2017 et 2021.

Résultats clés

- La majorité des Togolais sont peu engagés dans la vie publique.
 - Moins de la moitié des Togolais déclarent avoir participé au moins une fois à une réunion communale (45%) ou rencontré d'autres citoyens pour aborder un problème de la commune (41%) au cours des 12 derniers mois.
 - Plus des trois quarts (77%) des Togolais déclarent n'avoir jamais contacté un élu local pendant l'année écoulée.
- Moins du quart des répondants estiment que les élus locaux écoutent « souvent » (15%) ou « toujours » (7%) ce que les citoyens ont à leur dire.
- Environ neuf Togolais sur 10 souhaitent que les informations telles que les budgets et dépenses du conseil communal (87%) et les offres et contrats des projets financés par l'État (86%) soient rendues publiques.
- Six Togolais sur 10 (60%) sont d'accord avec la performance des élus locaux, mais moins de la moitié (47%) des citoyens leur font « partiellement » ou « beaucoup » confiance.
- La majorité des Togolais pensent que la décentralisation améliore la vie de tous les jours (54%), mais pas leur participation à la vie politique (56%) et le niveau de démocratie dans le pays (53%).

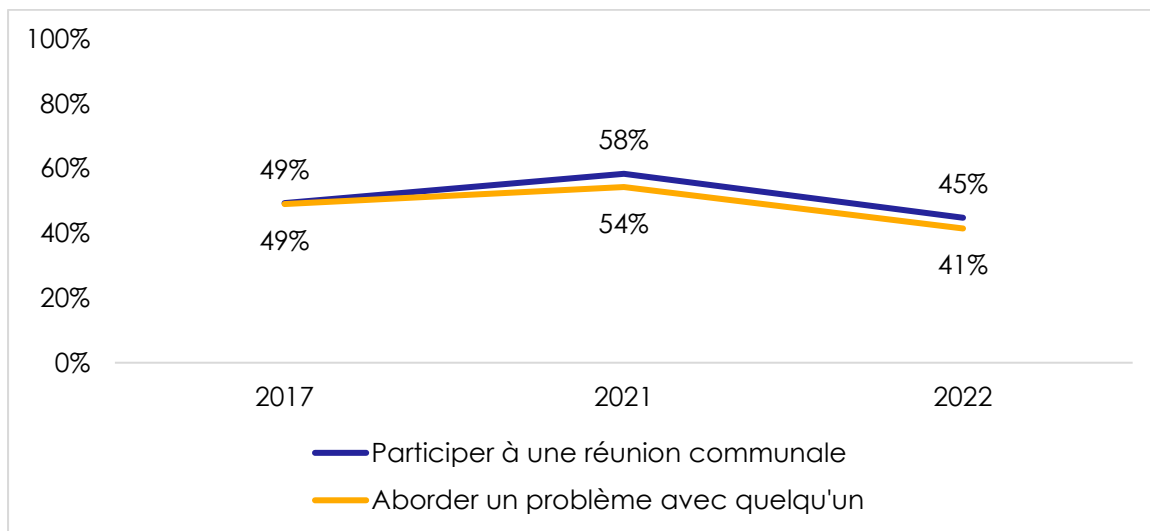
Participation citoyenne et redevabilité ascendante

Participer, c'est prendre part à toute action volontaire, réussie ou non, organisée ou non, épisodique ou continue, employant des moyens légitimes ou illégitimes, visant à influencer le choix des politiques, l'administration des affaires publiques, ou le choix des leaders politiques à tout niveau du gouvernement local ou national (Binder & La Palombara, 1971).

Moins de la moitié des Togolais déclarent avoir participé à une réunion de leur communauté (45%) et avoir rencontré d'autres citoyens pour aborder un problème de leur commune (41%) au moins une fois au cours des 12 mois précédents l'enquête. Ces taux ont baissé, par 13 points de pourcentage chacun, par rapport à 2021 (Figure 1).

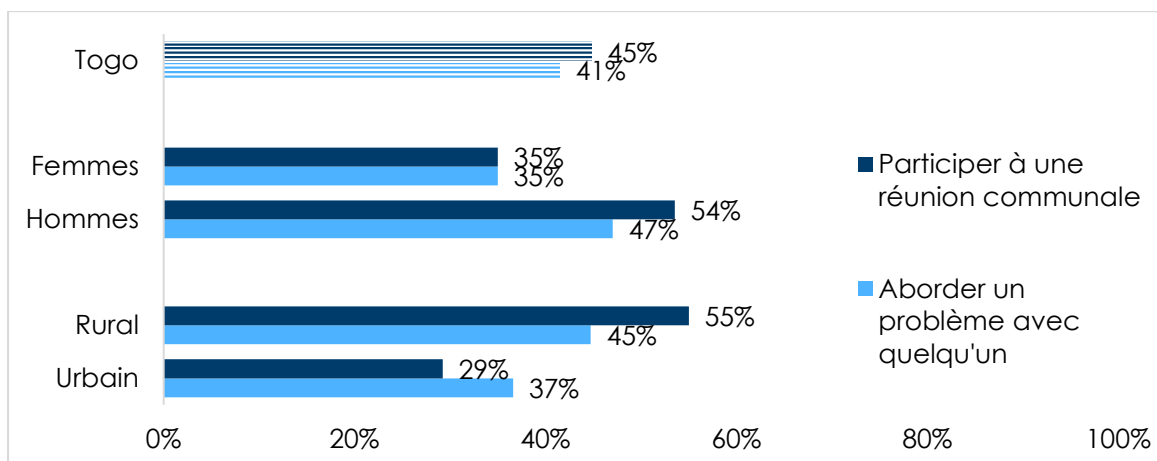
Les hommes plus que les femmes ont participé aux réunions de la communauté (54% vs. 35%) et abordé les sujets de la commune avec quelqu'un (47% vs. 35%). Les ruraux également sont plus enclins que leurs homologues qui vivent en ville à participer aux réunions communautaires (55% vs. 29%) et de discuter d'un problème de la communauté avec quelqu'un (45% vs. 37%) (Figure 2).

Figure 1 : Participer à la vie publique | Togo | 2017-2022



Questions posées aux répondants : Voici une liste d'actions que les gens mènent parfois en tant que citoyens. Pour chacune d'entre elles, veuillez me dire si vous l'avez personnellement menée au cours des 12 derniers mois : Participer à une réunion de la communauté ? Rencontrer d'autres personnes pour aborder un problème ? (% qui disent « oui, une ou deux fois », « oui, quelques fois » ou « oui, souvent »)

Figure 2 : Participer à la vie publique | par sexe et milieu de résidence urbain-rural | Togo | 2022

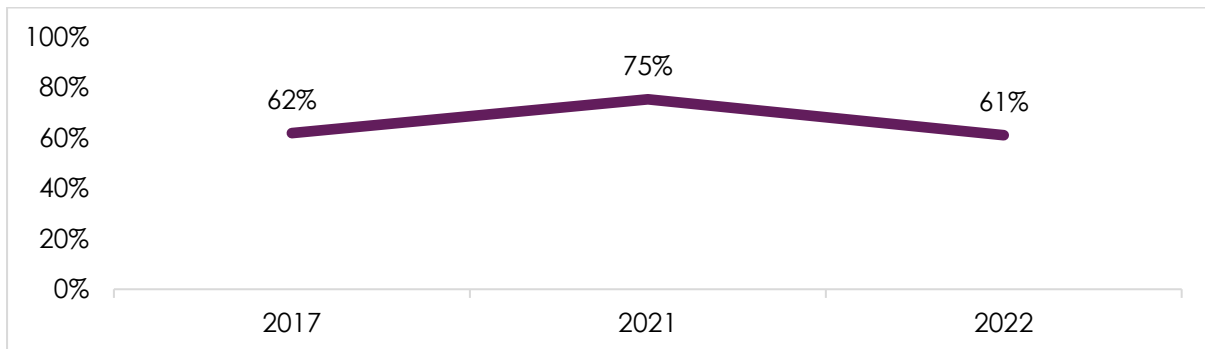


Questions posées aux répondants : Voici une liste d'actions que les gens mènent parfois en tant que citoyens. Pour chacune d'entre elles, veuillez me dire si vous l'avez personnellement menée au cours des 12 derniers mois : Participer à une réunion de la communauté ? Rencontrer d'autres personnes pour aborder un problème ? (% qui disent « oui, une ou deux fois », « oui, quelques fois » ou « oui, souvent »)

Au-delà de ces différentes actions, six sur 10 (61%) des Togolais déclarent qu'il est « quelque peu » ou « très » probable qu'ils se réunissent avec d'autres pour amener leurs élus locaux à écouter leurs doléances sur un sujet d'importance pour la communauté (Figure 3). Cela représente une chute de 14 points de pourcentage par rapport à 2021 (75%).

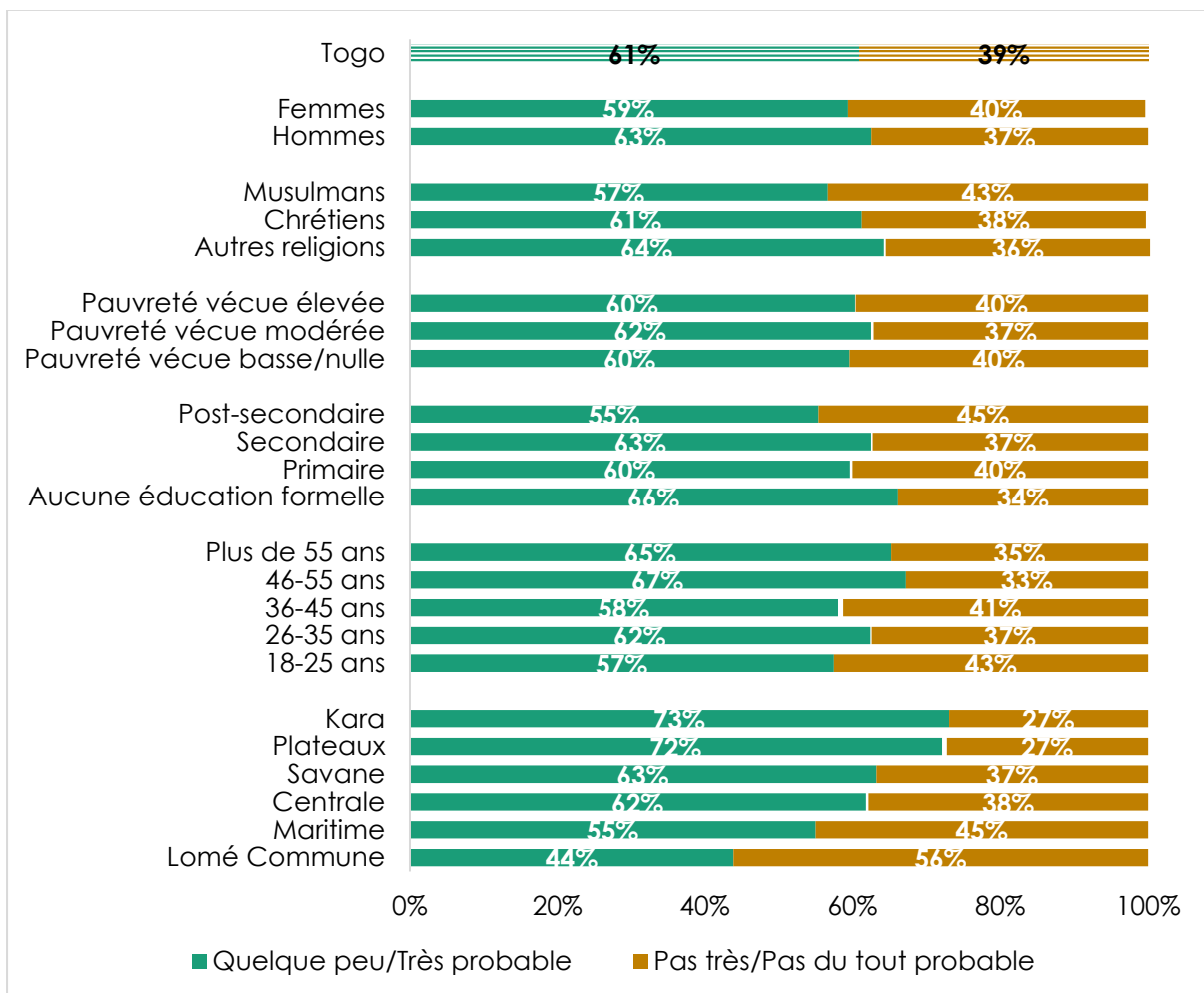
Cette probabilité est plus faible chez les femmes (59%), les musulmans (57%), les plus instruits (55%), les plus jeunes (57%) et les résidents de Lomé Commune (44%) que chez leurs homologues respectifs (Figure 4).

Figure 3 : Probabilité à participer à une action collective | Togo | 2017-2022



Question posée aux répondants : A votre avis, dans quelle mesure est-il probable que vous vous réunissiez avec d'autres pour amener votre conseiller communal à écouter vos doléances sur un sujet d'importance pour la communauté ? (% qui disent « quelque peu probable » ou « très probable »)

Figure 4 : Probabilité à participer à une action collective | par groupe démographique | Togo | 2022

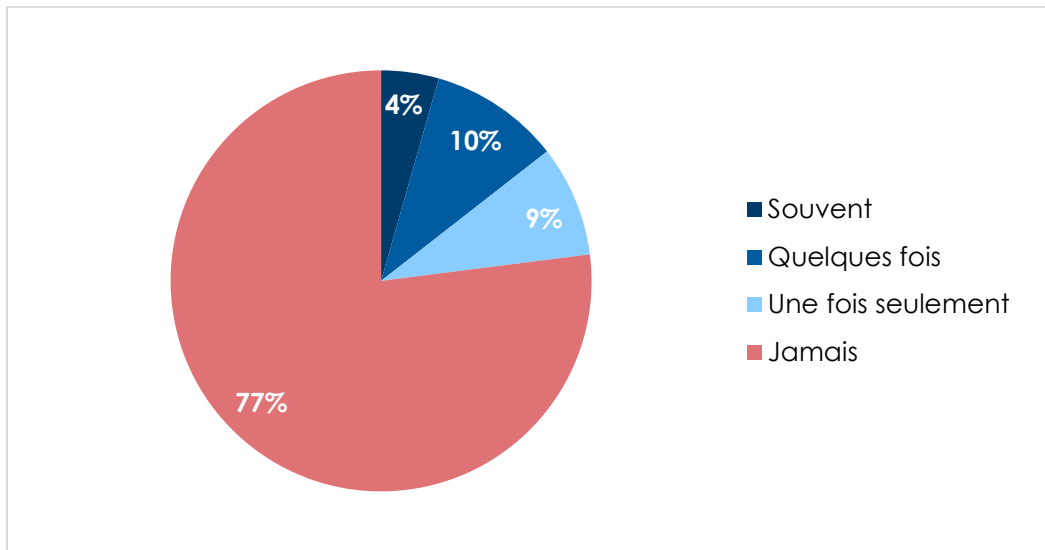


Question posée aux répondants : A votre avis, dans quelle mesure est-il probable que vous vous réunissiez avec d'autres pour amener votre conseiller communal à écouter vos doléances sur un sujet d'importance pour la communauté ?

Le fait de contacter un élu local constitue un indicateur de mesure du degré de proximité entre les élus locaux et leurs concitoyens. Moins du quart des Togolais disent avoir contacté un élu local pour discuter d'une idée ou d'un problème au cours des 12 derniers mois, dont 10% « quelques fois » et 4% « souvent » (Figure 5).

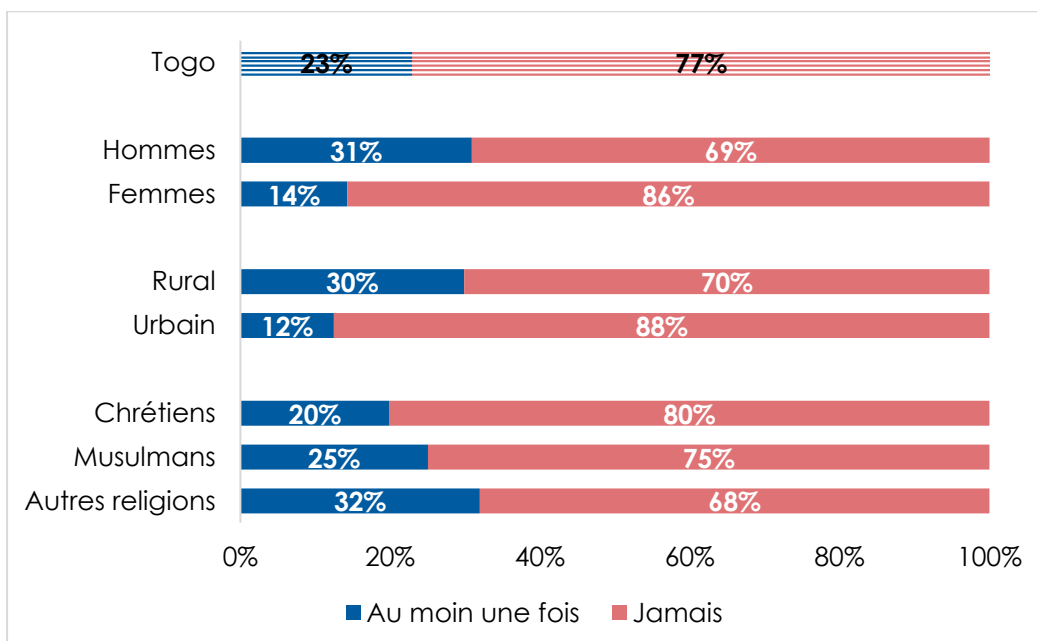
La réticence à contacter un élu local est plus élevée chez les femmes (86%), les citadins (88%) et les chrétiens (80%) (Figure 6).

Figure 5 : Contacter un élu local | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous contacté une des personnalités suivantes pour un problème important ou pour discuter de vos idées : Un élu local ?

Figure 6 : Contacter un élu local | par groupe démographique | Togo | 2022



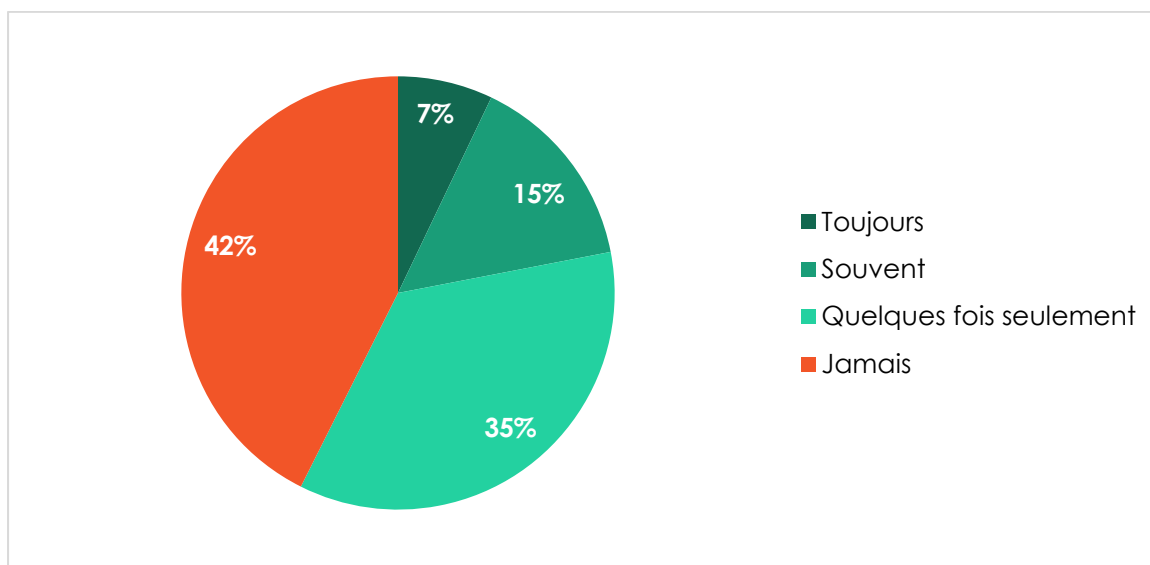
Question posée aux répondants : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous contacté une des personnalités suivantes pour un problème important ou pour discuter de vos idées : Un élu local ?

Réactions des élus locaux envers les citoyens

La décentralisation met en phase les relations de pouvoir entre le gouvernement central, les élus locaux et les citoyens. La redevabilité des deux premiers acteurs envers les citoyens est la norme. S'il s'agit justement d'une norme, une attention particulière peut être accordée aux relations de pouvoir entre ces acteurs pour déterminer qui est plus redevable envers qui et inversement dans les rapports pratiques de pouvoir (Breuer et al., 2017).

Il est alors demandé aux Togolais combien de fois les élus locaux font de leur mieux pour écouter les citoyens. Moins du quart des répondants soutiennent que les élus locaux écoutent « souvent » (15%) ou « toujours » (7%) ce que les citoyens ont à leur dire, tandis que la grande majorité des Togolais estiment qu'ils le font « quelques fois seulement » (35%) ou « jamais » (42%) (Figure 7).

Figure 7 : Les élus locaux écoutent-ils les citoyens ? | Togo | 2022

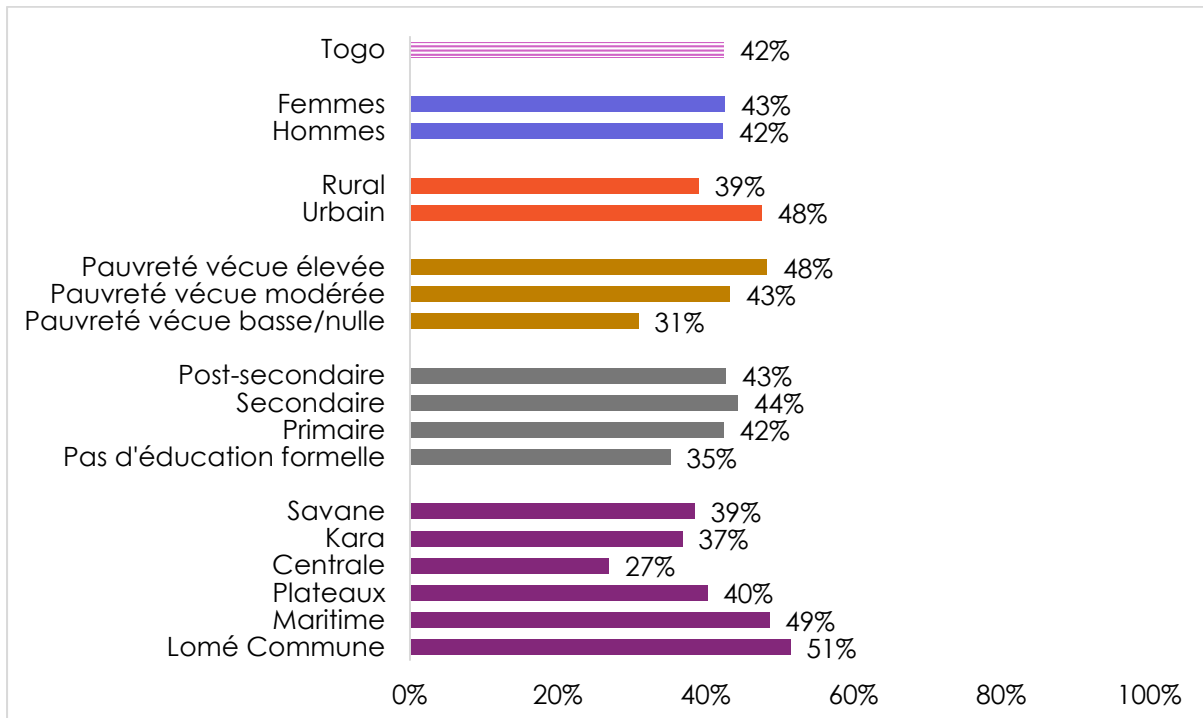


Question posée aux répondants : *Combien de fois pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour écouter ce que des gens comme vous avez à leur dire : Les conseillers municipaux ou communaux ?*

La perception que les élus locaux n'écoutent pas les citoyens est plus répandue chez les habitants de Lomé Commune (51%) et de la région Maritime (49%), les citadins (48%) et les non nantis¹ (48%) (Figure 8).

¹ L'Indice de la Pauvreté Vécue d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes (2020) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Figure 8 : Les élus locaux n'écoutent pas les citoyens | par groupe démographique
 | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Combien de fois pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour écouter ce que des gens comme vous avez à leur dire : Les conseillers municipaux ou communaux ? (% qui disent « jamais »)

Accès aux informations de la commune

Le droit des citoyens d'être informés sur la gestion des affaires publiques est une clé de voûte pour une meilleure participation citoyenne. Car celui qui est informé peut avoir une meilleure participation politique que celui qui ne l'est pas, et l'information permet également aux élus de mieux évaluer les attentes des administrés et de leur faire connaître le contenu des décisions prises (Akinochi & Adaba, 2021).

Près de neuf Togolais sur 10 estiment que le gouvernement doit publier les budgets des communes (87%) ainsi que les offres et contrats de projets qu'il a financé au niveau local (86%).

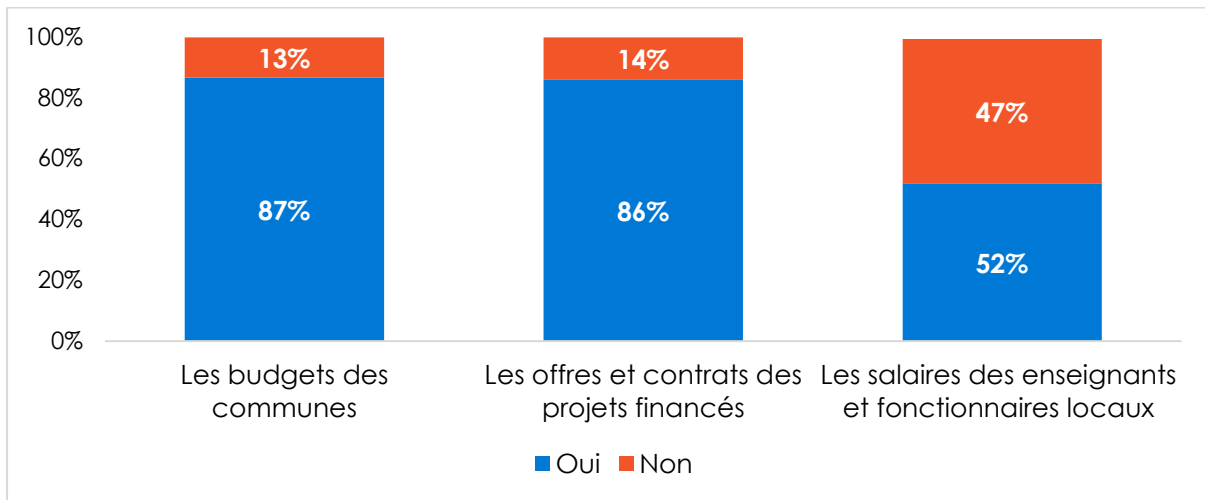
Par ailleurs, les Togolais restent divisés (52% pour vs. 47% contre) quant au fait de rendre public les salaires des enseignants et des fonctionnaires locaux (Figure 9).

La législation togolaise prévoit que les documents budgétaires, une fois approuvés, soient rendus publics. L'observation effective d'un tel cadre juridique dans la gestion peut constituer une incitation au civisme et peut constituer également un tremplin pour la manifestation matérielle de l'engagement du citoyen à participer à la gestion de la commune.

Au-delà de ce cadre légal, quelle est la probabilité pour les citoyens d'avoir accès à certaines informations dans leurs communes ?

La majorité des Togolais estiment qu'il n'est pas probable d'avoir accès aux informations relatives au budget de l'école de leur communauté (56%), à un contrat ou achat financé par l'État dans la commune (59%) et aux plans de développement ou du budget local (61%) (Figure 10).

Figure 9 : Types d'informations à rendre public | Togo | 2022



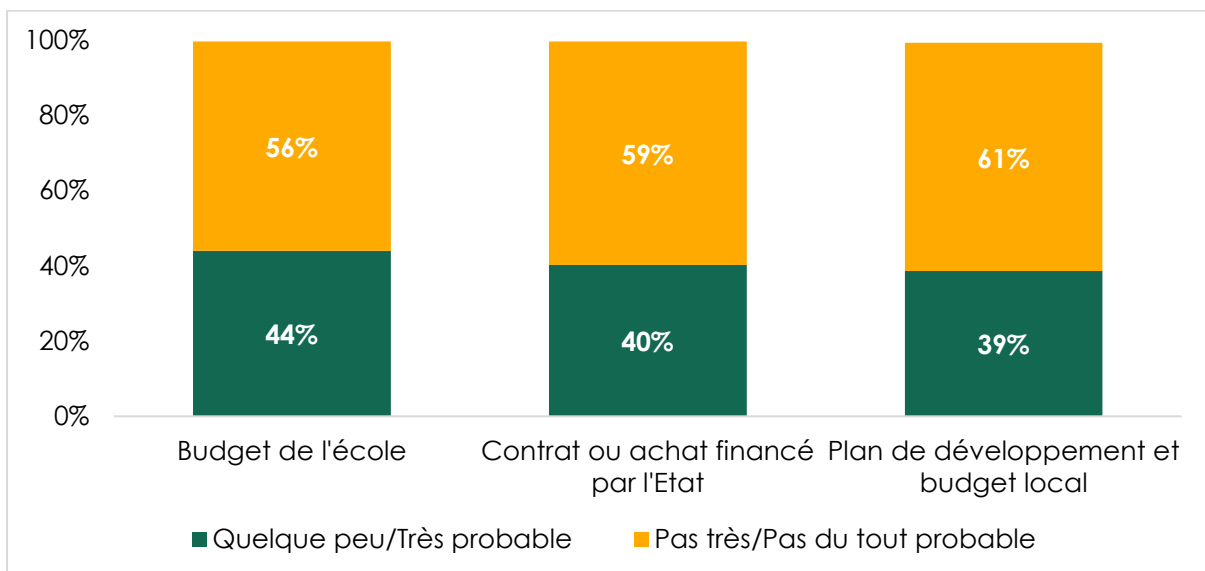
Questions posées aux répondants : J'aimerais vous demander quels types d'informations devraient être partagés avec le public et lesquels ne devraient pas. Pour chacun des éléments suivants, veuillez me dire si les citoyens ordinaires et les médias d'information devraient avoir le droit d'obtenir ces informations du gouvernement, ou si le gouvernement devrait être autorisé à garder les informations hors de portée du public :

Budgets et dépenses du conseil communal ?

Tous les offres et contrats avec des entreprises qui ont concouru pour des projets ou des achats financés par le gouvernement ?

Des informations sur les salaires des enseignants et des fonctionnaires locaux ?

Figure 10 : Probabilité d'accès aux informations | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : Quelle est la probabilité que vous obteniez les informations suivantes du gouvernement ou d'autres institutions publiques, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu pour vous prononcer :

Si vous avez contacté l'école de la localité pour vous enquérir du budget de l'école et de l'usage qui a été fait des fonds ?

Si vous avez contacté la municipalité ou mairie pour vous enquérir des plans de développement et budget local ?

Si vous avez contacté votre municipalité ou mairie pour demander à voir un contrat ou un achat financé par le gouvernement ?

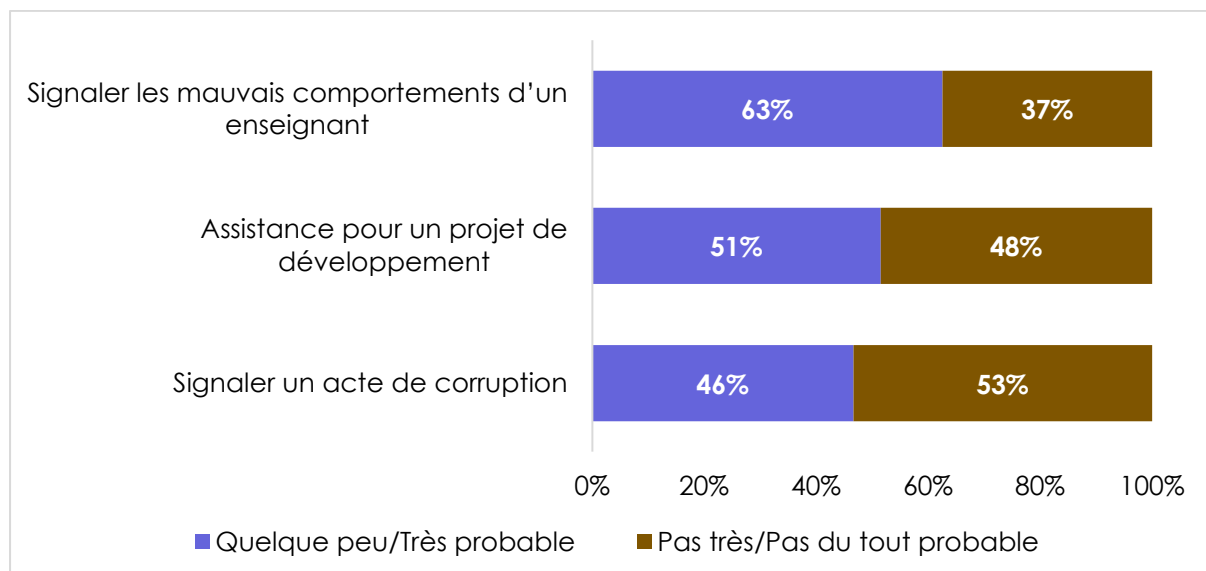
Probabilité de réponse des élus locaux

La réactivité des élus locaux envers les citoyens est l'un des éléments fondamentaux de la décentralisation. Au lieu que ce soient les autorités du gouvernement central qui nomment les maires à la tête des communes, les élections municipales sont instituées pour renforcer la redevabilité des élus envers les citoyens.

Plus de la moitié (53%) des Togolais estiment qu'il n'est pas probable de faire réagir les officiels de la mairie s'ils y vont pour signaler un acte de corruption.

Cependant, pour la majorité des Togolais, il est probable de faire réagir une autorité locale en cas de mauvais comportement d'un enseignant tels que l'absentéisme ou la maltraitance des élèves (63%) ou en cas de demande de soutien à la mairie dans le cadre d'un projet de développement dans la commune (51%) (Figure 11).

Figure 11 : Probabilité d'obtenir de l'assistance | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : Quelle est la probabilité que vous arriviez à faire réagir quelqu'un :
 Si vous vous adressez à un leader local ou à la mairie pour demander une assistance pour un projet de développement dans votre commune, tel qu'une amélioration de l'approvisionnement d'eau ou la réalisation d'une campagne de propreté ?
 Si vous alliez à l'école de la localité pour signaler les mauvais comportements d'un enseignant tels que l'absentéisme ou la maltraitance des écoliers ?
 Si vous alliez à la mairie ou municipalité ou l'autorité d'anti-corruption pour signaler un acte de corruption tel que le mauvais usage des fonds ou la réclamation de pots-de-vin ?

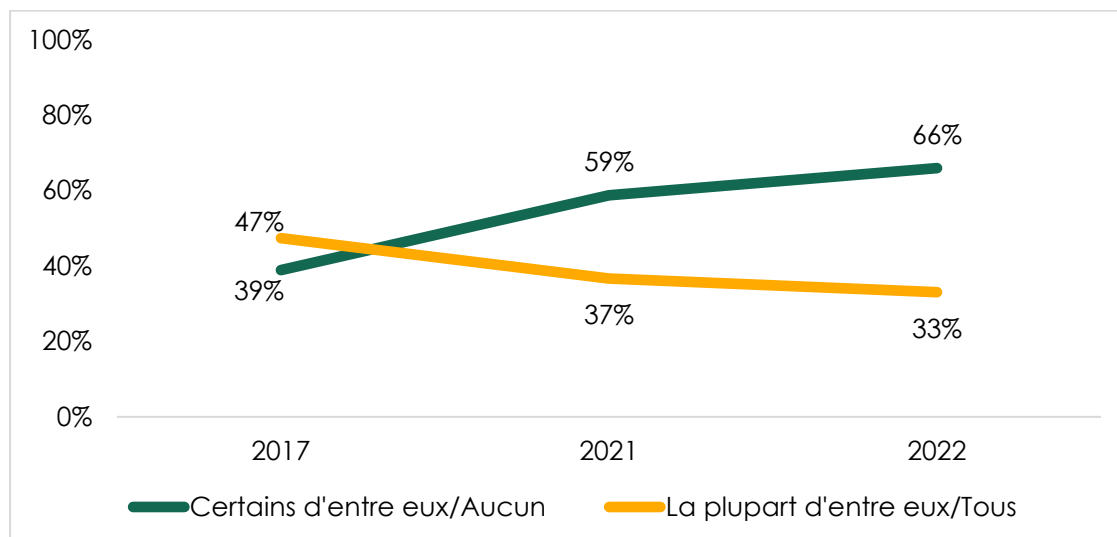
Corruption et confiance envers les élus locaux

La corruption est ancrée dans les relations sociales en Afrique (Keulder, 2021), et la collaboration entre les élus locaux et leurs concitoyens peut en être impactée. La confiance n'est pas à exclure de cette collaboration. Même si le lien direct entre la confiance et la corruption est à approfondir, les deux semblent aller de pair chez les Togolais.

Les élus locaux au Togo sont de moins en moins perçus comme corrompus. La proportion de ceux qui disent que « la plupart » ou « tous » les conseillers communaux sont impliqués dans des affaires de corruption a baissé de 14 points de pourcentage entre 2017 (47%) et 2022 (33%) (Figure 12).

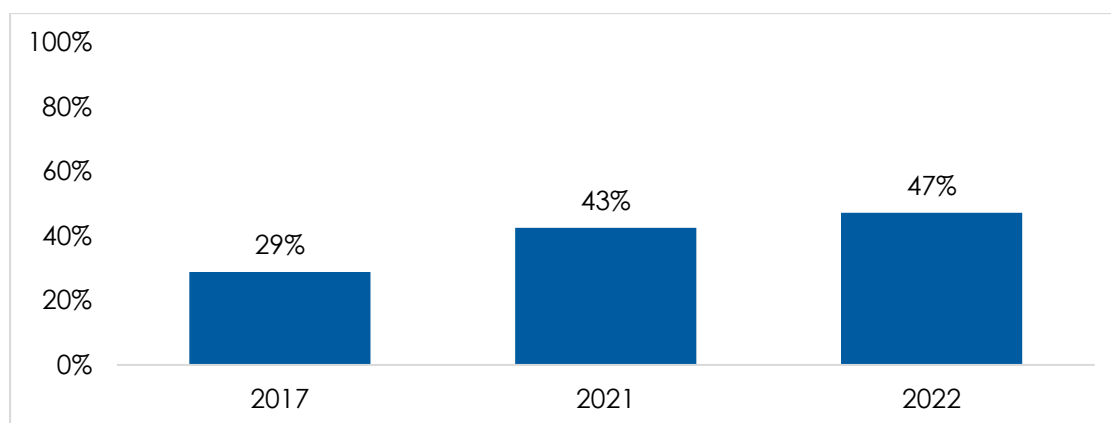
Sur la même période, le taux de personnes qui font « partiellement » ou « beaucoup » confiance aux élus locaux a augmenté de 18 points de pourcentage, passant de 29% en 2017 à 47% en 2022 (Figure 13).

Figure 12 : Perception de corruption des élus locaux | Togo | 2017-2022



Question posée aux répondants : Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Les conseillers communaux ou municipaux ?

Figure 13 : Confiance envers les élus locaux | Togo | 2017-2022



Question posée aux répondants : A quel point faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Votre conseiller municipal ou communal ? (% qui disent « partiellement confiance » ou « beaucoup confiance »)

Évaluation de la décentralisation par les citoyens

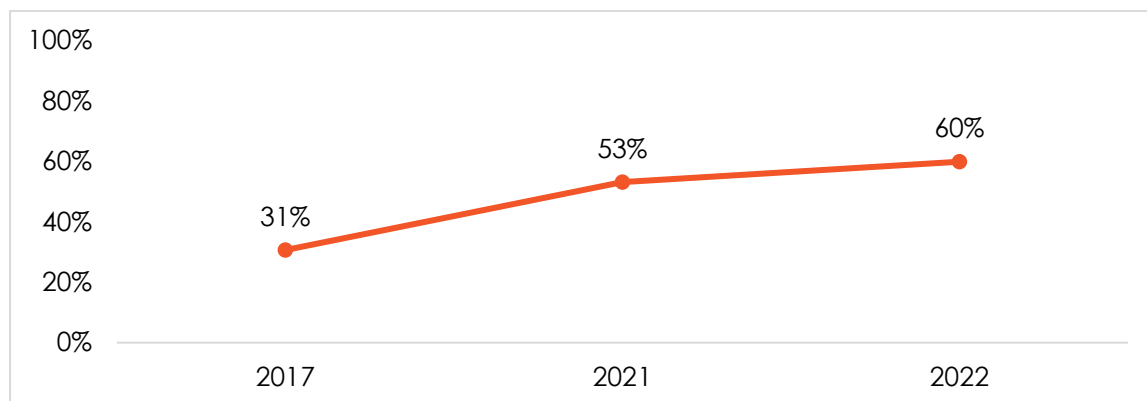
L'évaluation de la décentralisation peut faire penser à l'état de la démocratie ainsi qu'au développement local. Même s'il n'y a pas une unanimité au sujet du lien entre la décentralisation et l'approfondissement de la démocratie locale et donc de la participation active des citoyens (Nanako, 2018), l'on doit retenir que telle qu'elle a été conçue, la décentralisation contribue à rendre la démocratie et l'exercice du pouvoir plus accessibles aux citoyens.

La majorité (60%) des Togolais approuvent la performance des élus locaux à leur fonction. Cette appréciation positive de la performance des élus locaux a presque doublé depuis 2017 (31%) (Figure 14).

Cependant, plus de la moitié des Togolais pensent que la mise en place des collectivités territoriales n'a pas amélioré leur participation à la vie politique (56%) ou aidé à la consolidation de la démocratie dans le pays (53%).

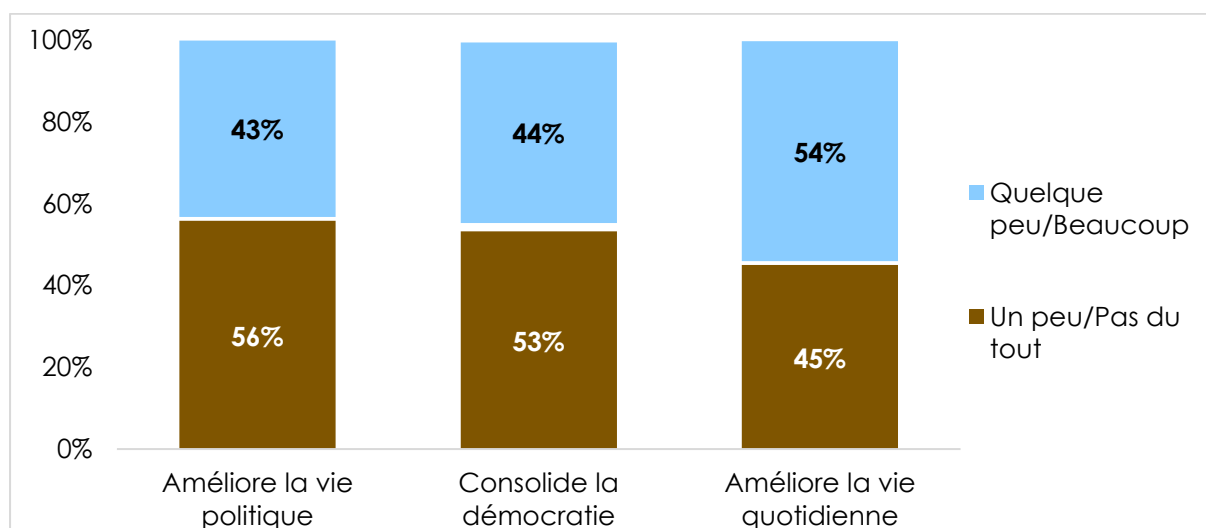
Néanmoins, une majorité (54%) de répondants estiment que la décentralisation améliore la vie de tous les jours dans leur commune dans les domaines tels que la propreté des routes et des marchés ainsi que le ramassage des ordures ménagères (Figure 15).

Figure 14 : Performance des élus locaux | Togo | 2017-2022



Question posée aux répondants : Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la performance à leur fonction des personnes suivantes au cours des 12 derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Votre conseiller municipal ou communal ? (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Figure 15 : Les effets de la décentralisation | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : La décentralisation dans ce pays a été concrétisée par la création des communes et la tenue des élections municipales en juin 2019. À quel point la mise en place des collectivités locales issues de ce processus :

Améliore votre participation à la vie politique ou publique ?

Aide à la consolidation de la démocratie dans ce pays ?

Contribue à l'amélioration de la vie de tous les jours dans votre commune dans les domaines tels que la propreté des routes et marchés et le ramassage des ordures ménagères ?

Conclusion

La nouvelle phase de décentralisation a suscité de l'intérêt en ce qui concerne la dynamique participative des citoyens et la réactivité des élus au niveau local. Cependant, selon les résultats de l'enquête Afrobarometer, on note dans l'ensemble chez les Togolais une faible participation citoyenne et réactivité de la part des élus au niveau communal.

Malgré ces faiblesses, les élus locaux bénéficient de plusieurs gains : plus de confiance des citoyens, moins de perceptions de corruption, une grande hausse de l'approbation publique de leurs performances.

Quant aux impacts globaux de la décentralisation, les citoyens estiment qu'elle améliore leur vie de tous les jours dans les domaines tels que la propreté des routes et des marchés et le ramassage des ordures, mais pas leur participation à la vie politique ou la force de leur démocratie.

Il n'est pas à exclure que le temps pourrait déterminer les effets de la décentralisation. Le plus important serait de renforcer les mécanismes pouvant promouvoir la transparence et aider les citoyens à avoir leur mot à dire dans le processus de prise de décisions les concernant.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil
d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Akinocho, H., & Adaba, K. A. (2021). La liberté d'expression et la liberté de presse : Ingrédients clés de la démocratie au Togo. Synthèse de Politique No. 76 d'Afrobarometer.
- Amlalo, M. S. (2007). La décentralisation en marche au Togo.
- Awesso, A. (2012). Le chantier de la décentralisation au Togo, problématiques sociohistoriques et juridiques, perspectives anthropologiques. Dans *Annales de l'Université de Ouagadougou*, Série A. 016, 59-92.
- Binder, L., & La Palombara, J. (1971). Crises and sequences in political development. (SPD-7). Volume 1419 in the series Studies in Political Development. Princeton University Press.
- Breuer, A., Blumenkemper, L., Kliesch, S., Salzer, F., Schädler, M., Schweinfurth, V., & Virchow, S. (2017). Decentralisation in Togo: The contribution of ICT-based participatory development approaches to strengthening local governance. Document de Travail No. 6, Institut Allemand de développement.
- Chabrot, C. (2018). Pour une redéfinition de la distinction État unitaire-État fédéral.
- Crawford, G., & Hartmann, C. (Eds.). (2008). Decentralisation in Africa: A pathway out of poverty and conflict? Amsterdam Univ. Press.
- Faure, B. (2016). Droit des collectivités territoriales. Bibliothèque de Prêt de la Martinique.
- Felber, R., Müller, M.-L., & Djiré, M. (2007). Le rôle des organisations de la société civile dans le processus de décentralisation : Étude exploratoire au Mali. Document de Travail No. 30, Center for Comparative and International Studies (ETH Zürich et Université de Zürich).
- Gnamatchi, E. (2021). Démocratie et participation citoyenne : Analyse des entraves au processus de décentralisation au Togo. Thèse de doctorat, Université de Lomé.
- Hétchéli, K. F. L., Yenkey, H. C., Atchon, K. S., & Breuer, A. (2017). Décentralisation, dynamiques sociopolitiques et gouvernance dans les communes urbaines pilotes du Togo. *Notes scientifiques, homme et société*, 87-103.
- Keulder, C. (2021). Les Africains jugent la corruption en hausse, craignent des représailles s'ils en parlent. Dépêche No. 488 d'Afrobarometer.
- Mattes, R. (2020). Pauvreté vécue à la hausse en Afrique : Fin d'une décennie d'amélioration du niveau de vie. Document de Politique No. 62 d'Afrobarometer.
- Nanako, C. (2018). *Approfondir les processus de décentralisation en Afrique de l'Ouest francophone*. Cotonou, Bénin : CeDAT.
- Samson, R., & Houessou, R. (2018). La municipalité au Bénin, une institution garante de développement durable ? Synthèse de Politique No. 45 d'Afrobarometer.

Koffi Amessou Adaba est chercheur au Center for Research and Opinion Polls (CROP) au Togo. E-mail : kadaba0909@gmail.com.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherche. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) (University of Nairobi au Kenya). Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Union Européenne, du National Endowment for Democracy, de la Fondation Mastercard, de l'Agence de Coopération Internationale du Japon (JICA), de l'University of California San Diego, du Centre Mondial du Pluralisme, de la Banque Mondiale, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche No. 578 d'Afrobarometer | 29 novembre 2022